SBB CFF FFS

01.02

DE-OCF
N° de ligne: **150**
Désignation: **Lausanne – Genève-Aéroport**
km: **3.982 – 6.215**

Canton: **Vaud**
Communes: **Bussigny, Crissier, Ecublens et Renens**

Projet: **EA 35 – Renens : Modification tête Ouest**
N° ISP: 1161163

Phase: **Procédure d'approbation des plans**

Auteurs:

Suppléance du maître d'ouvrage CFF
Département/UO: I-AEP-LEM-MOR-MPJ
Nom: Frédéric Restani
Date: 28.09.2026
Signature: Frédéric Restani - I-AEP-LEM-MOR-MPJ
CFF Infrastructures - 1020 Renens, 2 oct. 2026
SEQ Signature électronique qualifiée · Droit suisse
Signé sur Skribble.com

Chef de Team CFF
Département/UO: I-AEP-LEM-MOR-MPJ
Nom: Michaël Delli Gatti
Date: 28.09.2026
Signature: Michael Delli Gatti
1 oct. 2026
SEQ Signature électronique qualifiée · Droit suisse
Signé sur Skribble.com

Condensé de projet

Version A 28.09.26 - 1ère version

CFF SA, Infrastructure, Projets d'aménagement et de renouvellement, Renens Rue de la Gare de Triage 7, CH – 1020 Renens

Le présent document est protégé par le droit d'auteur. Toute utilisation à des fins commerciales requiert une autorisation préalable expresse.

C2 - Intern

SBB CFF FFS

01.02

Date : 28.09.2026
Index : a

Condensé de projet

N° ISP : 1161163	**AS35, Renens – Modification Tête Ouest**
Requérant	CFF SA Infrastructure Projets - Management de projets Région Ouest Rue de la Gare de Triage 7, 1020 Renens
Canton / communes	Vaud / Bussigny, Crissier, Ecublens, Renens
Projet	Lignes : n°150 Lausanne – Genève Aéroport Tronçon km 3.982 – km 6.215 Description succincte du projet : ➢ Mise en œuvre de 4 nouvelles diagonales et remplacement d'un AV : Augmentation de la capacité du nœud de Renens ➢ Construction de murs de guidage pour protéger les piles existantes des tabliers autoroutiers de l'OFROU
Proposition de procédure	Procédure ordinaire avec expropriation
Parcelles concernées	Emprises définitives : ➢ Tiers : 0 ➢ Domaine public : 0 Emprises provisoires : ➢ Tiers : 4 ➢ Domaine public : 0 ➢ CFF Immo : 1 / CFF Infra : 1 Pour plus d'informations, voir le *Tableau des droits à acquérir* (pièce n° 09.02)
Coûts	CHF HT 46'400'000.00, ± 20%
Délais	Lancement prévu des travaux : Octobre 2028 Mise en service prévue : Décembre 2031
Organisation du projet Direction du projet Service juridique (RC-I-BAU) Bureau d'ingénieurs	 Frédéric Restani Tél.: 079 572 52 59 Nicolas Maternini Tél.: 078 741 31 67 Christian Simonin Consortium InfraW

C2 - Intern

Environnement, obligation EIE	☒ Oui ☐ Non
Autorisations exceptionnelles (demande de dérogation)	Parties de l'installation - Utilisation de traversée de câbles existante pour câbles n'appartenant pas aux chemins de fer. N°02.01.01 - Mise en œuvre d'un dégagement de service éloigné dans la zone du mur de guidage. N°02.02.01 - Utilisation de traversée de câbles existante pour câbles appartenant aux chemins de fer. N°02.02.02 Droit de l'environnement - Selon Rapport d'impact sur l'environnement, pièce n°01.05, chiffre 2.2
Désignation de la ligne selon l'art. 15a OCF	☒ Tronçon interopérable du réseau principal ☐ Tronçon interopérable du réseau complémentaire ☐ Tronçon non interopérable
Michael Delli Gatti 1 oct. 2026 SEQ Signature électronique qualifiée · Droit suisse Signé sur Skribble.com Michaël Delli Gatti Chef de Team I-AEP-LEM-MOR-MPJ	Frédéric Restani - I-AEP-LEM-MOR-MPJ CFF Infrastructures - 1020 Renens, 2 oct. 2026 SEQ Signature électronique qualifiée · Droit suisse Signé sur Skribble.com Frédéric Restani Chef de projet I-AEP-LEM-MOR-MPJ